

Forfait Navigo Améthyste

Pièces à joindre obligatoirement

Votre dossier doit être complet, le Département ne fait pas de photocopies

- 1 photocopie recto-verso du passe NAVIGO mois / semaine
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou titre de séjour VALIDE
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois à votre nom** (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz, impôts) **et pour une première demande, un justificatif de domicile de l'année précédente pour attester d'un an de résidence en Essonne (pas de certificat d'hébergement).**
- Pour le forfait **Navigo Améthyste zones 3 - 5 : un chèque de 25 €** à l'ordre de "la Régie Améthyste"
- Pour le forfait **Navigo Améthyste zones 1 - 5 : un chèque de 120 €** à l'ordre de "la Régie Améthyste"

Selon votre situation, vous devez joindre :

- Personnes âgées à partir de 65 ans, non imposables ou avec un impôt sur le revenu (IR) inférieur au seuil de recouvrement (61 €)**
 - > 1 copie intégrale du dernier avis d'imposition sur les revenus
 - > ou si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV), copie de l'attestation correspondante
- Adultes handicapés bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation adulte handicapé (AAH)**
 - > 1 photocopie du dernier décompte de paiement de l'AAH (moins de 3 mois)
 - > ou si vous êtes bénéficiaire actuel d'un titre de transport en tant qu'allocataire de l'AAH, ne plus percevoir celle-ci mais une pension d'invalidité dans la limite du montant de l'AAH, une attestation de versement de la pension d'invalidité
 - > ou si vous êtes bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie complétée par l'Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), une attestation de versement
 - > ou si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) âgés de 60 ans ou plus, précédemment bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie complétée par l'ASI, une attestation de versement
 - > ou si vous êtes ancien combattant invalide à 100 % uniquement, la carte ou l'attestation correspondante

Pour transmettre votre dossier

Sur place



Centre communal d'action sociale
de votre commune (CCAS)

ou

Conseil départemental
de l'Essonne

Direction des transports
et de la mobilité

Tour Malte - Allée Héraclès
91000 Évry-Courcouronnes

*Paiement possible en espèces,
chèques et par carte bancaire
du lundi au vendredi,
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h*

Par courrier



Centre communal
d'action sociale de votre
commune (CCAS)

ou

Conseil départemental
de l'Essonne

Monsieur le Président
Direction des transports
et de la mobilité

Boulevard de France
Évry-Courcouronnes
91012 ÉVRY CEDEX



Pour tout renseignement

Numéro Vert : 0 800 40 80 40

Appel non surtaxé
depuis un poste fixe
du lundi au vendredi
10h-12h / 13h30-15h

ou

Par mail

titretransport@cd-essonne.fr

En cas de perte, de vol, de détérioration ou de dysfonctionnement de votre passe Navigo :

Rendez-vous dans la gare la plus proche ou téléphonez au 09 69 39 66 66 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

Toute demande de réédition du passe Navigo est facturée 8 €

